



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE



OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET
STATISTIQUE D'AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

**ATELIER TECHNIQUE SOUS-REGIONAL SUR LES SYSTEMES INTEGRES DE
STATISTIQUES AGRICOLES EN APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE**
Bamako, du 27 juin au 05 juillet 2002

RAPPORT PROVISOIRE

L'atelier technique sous-régional sur les systèmes intégrés de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire organisé par la FAO et AFRISTAT, s'est tenu du 27 juin au 05 juillet 2002, au Mandé Hôtel à Bamako.

Ont pris part à cet atelier les représentants de 15 pays d'Afrique de l'Ouest, du Nord, et du centre (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo) ainsi que le représentant du CILSS et un consultant de la FAO. La FAO était représentée par le Chef de service de développement statistique de la division de la statistique à Rome et un statisticien de ce service. AFRISTAT était représenté par l'expert en statistiques agricoles. La liste des participants figure en annexe 5.

1. Ouverture des travaux

La cérémonie d'ouverture de l'atelier technique était présidée par le Conseiller technique du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement du Mali.

Trois allocutions ont été prononcées au cours de cette cérémonie. Le discours d'ouverture de l'atelier a été prononcé par le Conseiller technique du MDRE, Monsieur Yafong BERTHE, précédé par le mot de bienvenue aux participants du Directeur Général d'AFRISTAT, Monsieur Lamine DIOP et le discours du Représentant de la FAO au Mali M. Aguinaldo Lisboa Ramos.

Dans son allocution, le Directeur Général d'AFRISTAT a salué l'excellence des relations entre la FAO et AFRISTAT qui a permis la tenue de 3 ateliers au profit des statisticiens agricoles africains.

Dans son Discours, Le Représentant de la FAO au Mali a rappelé le mandat de collecte, d'analyse, d'interprétation et de diffusion des informations relatives à la nutrition, à l'alimentation et à l'agriculture de la FAO et les efforts menés par la division de la statistique pour la mise en place dans les pays de systèmes d'informations durables de statistiques agricoles et alimentaires (voir discours en intégralité en annexe 3).

Dans son discours d'ouverture, le Représentant du Ministre du développement Rural et de l'Environnement du Mali a salué l'initiative de l'atelier et remercié AFRISTAT et la FAO pour son organisation à Bamako. Il a en outre indiqué l'importance des données pour l'évaluation des actions de lutte contre la faim et la mesure des progrès accomplis et le rôle crucial des systèmes de statistiques agricoles performants pour la satisfaction de ces besoins. Avant de prononcer l'ouverture des travaux, il a remercié les bailleurs de fonds pour leur appui constant. Il a aussi salué les efforts des statisticiens agricoles africains et les a exhorté à plus de persévérance (voir discours en intégralité en annexe 2).

2. Adoption du programme de travail

Le programme de travail de l'atelier a été examiné et adopté par les participants (Voir Annexe 1).

3. Election du Bureau

L'atelier a élu le bureau chargé de diriger les débats. Ce bureau est composé comme suit :

✓ Président	M. Bandiougou CAMARA	(Mali)
✓ Vice-Président	M. Lébéné KOUGBENYA	(Togo)
✓ Rapporteur	M. Gabriel Koffi KOUAME	(Côte d'Ivoire)
✓ Rapporteur	M. Timothée AYISSI	(Cameroun)
✓ Secrétariat	M. Harouna SOUMARE	(Consultant FAO)
✓ Secrétariat	M. Eloi OUEDRAOGO	(AFRISTAT)

4. Présentation des objectifs de l'atelier

Les objectifs de l'atelier, présentés par Monsieur Naman KEITA de la FAO se résument en des points ci-dessous :

- circonscrire les besoins en données pour la sécurité alimentaire et les domaines concernés ;
- faire l'état des lieux des systèmes de statistiques agricoles et leur contribution aux politiques de sécurité alimentaire ;
- échanger les expériences récentes et novatrices dans le domaine des statistiques agricoles et de la sécurité alimentaire entre différents pays et institutions.

5. Points saillants des travaux

Les travaux de l'atelier ont été répartis en quatre thèmes qui ont fait l'objet de 26 communications présentées et suivies de débats en plénière. La synthèse des communications et les points saillants des discussions sont présentés par thème.

5.1 Thème 1 : Les politiques de sécurité alimentaire en Afrique et les besoins correspondants en information statistique.

Cinq communications ont été présentées dans ce thème.

Papier 1.1 : Le SICIAV dans le contexte du suivi des recommandations du Sommet Mondial de l'Alimentation et besoins en informations statistiques

Cet exposé présente l'origine de l'initiative du Système d'Information de Cartographie de l'Insécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (SICIAV ou FIVIMS). Il décrit aussi le processus de mise en œuvre, les objectifs au niveau national et international, les principales étapes et les besoins en données produites par le système de statistiques agricoles.

Le SICIAV, mis en place sur recommandation du Sommet Mondial sur l'alimentation de 1996, est un outil qui permet d'identifier les populations mal nourries, de les localiser, de chercher les causes de leur malnutrition, de synthétiser des données les concernant et de les présenter sous forme cartographique en vue de faciliter la prise de décision.

Au cours des débats, il a été mis en exergue la nécessité de coordonner les actions entre le SICIAV et les autres systèmes existants dans les pays et de disposer de données décentralisées. Toutefois, cette décentralisation peut occasionner des problèmes liés à la fiabilité des données et à la cherté du coût des opérations de collecte.

En outre, les questions relatives à l'harmonisation des formats d'informations, ainsi que celles ayant trait à la durabilité du SICIAV ont été abordées lors des débats.

Les besoins du SICIAV en données produites par le système de statistiques agricoles sont les suivants :

- la disponibilité alimentaire (production, importation, utilisations des produits et stocks) ;
- la stabilité de l'offre (quantités disponibles sur les marchés, utilisations, et stocks) ;
- l'accès aux produits alimentaires (revenu, pouvoir d'achat, infrastructures physiques, prix des produits).

Recommandations

A l'issue des débats enrichissants, les participants ont émis les recommandations suivantes :

- mettre un accent particulier sur le système d'informations géographiques (SIG) dans les recensements agricoles futurs ;
- intégrer dans les recensements les variables relatives à la sécurité alimentaire ;
- vulgariser les résultats des expériences en cours dans certains pays (Yémen, Cap-Vert, etc.) pour la contribution des statistiques agricoles à la mise en place des CICIAV nationaux ;
- envisager la prise en compte de certaines variables relatives à la sécurité alimentaire dans les enquêtes agricoles annuelles.

Papier 1.2 : Politique de sécurité alimentaire du CILSS et besoins correspondants en information statistique (CILSS)

La communication présentée par le CILSS est consacrée au contexte de mise en place du CILSS et de Sahel 21. La démarche a abouti à la définition d'un cadre stratégique de sécurité alimentaire dans la perspective de lutte contre la pauvreté. Dans les processus de mise en œuvre du cadre logique, cinq objectifs ont été définis.

Au cours des débats, les questions relatives à l'intégration des habitudes alimentaires, à la transformation des produits agricoles, à la prise en compte des productions autres que les céréales (fruits, légumes et produits de la pêche artisanale), à la mise en place d'un système de suivi-évaluation du programme, et à la définition de la périodicité de la collecte des données ont été abordées.

Recommandations

Suite aux discussions, les participants ont formulé les recommandations ci-dessous :

- étendre l'expérience de l'enquête sur les flux transfrontaliers, réalisées dans 3 pays du CILSS, aux autres pays du CILSS et hors du CILSS ;
- faire le suivi des cultures autres que les céréales dans les enquêtes agricoles.

Papier 1.3. : Politique de sécurité alimentaire du Sénégal et besoins correspondants en information statistique (Sénégal)

Le représentant du Sénégal a dans son exposé parlé du profil d'insécurité alimentaire, de la pauvreté, de la question relative à l'accessibilité, des principales données nécessaires à l'élaboration du bilan alimentaire, de la malnutrition et du dispositif de collecte.

Les échanges ont porté sur :

- les problèmes institutionnels ;
- le fonctionnement du comité de sécurité alimentaire ;
- les politiques de pêche dans le cadre de la sécurité alimentaire ;
- les contraintes de fonctionnement du système ;
- les acquis du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA).

Recommandations

Les participants ont suggéré la valorisation des acquis du recensement national de l'agriculture.

Papier 1.4 : Politique de sécurité alimentaire du Cameroun et besoins correspondants en information statistique - Cameroun

Dans l'ensemble, l'insécurité alimentaire ne se pose pas au Cameroun de façon aiguë. Toutefois, le délégué du Cameroun a indiqué dans sa communication que pour résoudre le problème d'insécurité alimentaire, l'accent est mis sur la lutte contre la pauvreté. Le gouvernement est en train de mettre en place une stratégie de développement du secteur agricole qui intègre le système d'informations statistiques.

La communication a ensuite relevé :

- l'inadéquation entre les ressources financières et les besoins en information statistique ;
- l'inadaptation des habitudes alimentaires de la partie Nord du pays par rapport aux disponibilités, ce qui en partie explique l'insécurité alimentaire dans cette zone.

Recommandations

A l'issue des discussions, il a été recommandé de:

- mettre en place un organe de coordination des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire ;
- sensibiliser les décideurs dans l'optique de pérenniser le financement de la collecte des données statistiques.

Papier 1.5 : Politique de sécurité alimentaire du Cap-Vert et besoins correspondants en information statistique

Le délégué du Cap-Vert a, dans son exposé, mis en relief la faiblesse de la couverture des besoins alimentaires par la production locale (10 %). En vue de remédier à cette situation, plusieurs actions ont été retenues. Elles portent essentiellement sur :

- la constitution de fonds de garantie, qui doivent être injectés dans les programmes de développement tels que la conservation des sols et la maîtrise de l'eau ;
- l'introduction de la micro irrigation (système de goutte à goutte pour améliorer le revenu des populations qui l'utilisent) ;
- les transferts d'argent de la part des émigrés.

Il est indiqué de développer les activités de la pêche artisanale dont le pays regorge d'énormes potentialités.

Recommandations

Il a été suggéré par l'atelier la mise à la disposition des autres Etats les résultats de l'expérience en cours pour la mise en place du SICIAV développé au Cap-Vert.

5.2 Thème 2 : Système intégré de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire dans le cadre d'un système national de statistique

Papier 2.1 : Les statistiques de l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre d'un système national d'information

L'exposé de la FAO a porté sur l'importance des statistiques agricoles dans les différents domaines, le processus de prise de décision qui part de l'identification des problèmes pour aboutir à l'évaluation de la situation. Il a aussi traité la question relative à la différence entre informations et données ainsi que celle portant sur l'utilisation des statistiques agricoles.

Les échanges entre les participants ont porté sur la nécessité d'élaborer des programmes intégrés de statistiques agricoles, de procéder à des évaluations régulières, d'optimiser les ressources affectées à la production des statistiques, de limiter la gamme des rubriques dans la collecte des données pour la production de statistiques et de réduire la diffusion des statistiques contradictoires.

Il a été indiqué que la priorisation des besoins doit tenir compte d'un ensemble de critères qui sont entre autres le coût de la collecte et la fiabilité des données à collecter.

L'initiative FAO/Banque Mondiale/USDA dans le cadre du développement des statistiques agricoles en Afrique vise à établir un partenariat entre les producteurs, les utilisateurs, les pays bénéficiaires et les bailleurs de fonds.

Lors des débats, l'accent a été mis sur la nécessité de la mise en place de programmes intégrés. Ces programmes intégrés doivent prendre en compte la collecte de variables complémentaires et l'utilisation des sources administratives en plus des données issues des enquêtes agricoles.

Recommandations

Au terme des échanges, il a été suggéré de sensibiliser les décideurs afin de prendre en charge le coût de la collecte des statistiques agricoles par son inscription dans le budget de fonctionnement des ministères concernés.

Papier 2.2 : Reforme du système statistique et plan stratégique de développement du système statistique national : place des statistiques de l'alimentation et de l'agriculture en appui à la sécurité alimentaire - cas du Rwanda.

A la fin de la crise rwandaise, il a été observé la disparition des données statistiques et du dispositif de collecte. Les mouvements migratoires observés dans le pays a provoqué la nécessité d'évaluer les besoins alimentaires. Ceci a conduit à la mise en place d'un système léger de production de statistiques avec l'appui de la FAO.

L'analyse des contraintes et des potentialités existantes a permis de définir des axes stratégiques de développement et un plan d'action à moyen terme.

Les problèmes liés aux ressources humaines pour le bon fonctionnement du dispositif de collecte des statistiques agricoles, ainsi que l'aspect relatif à la sensibilisation des autorités en vue de pérenniser la production des statistiques agricoles ont fait l'objet d'échanges entre les participants.

Recommandations

L'atelier a émis le souhait que :

- soit mise à la disposition des Etats, les méthodes alternatives d'évaluations des superficies notamment la méthode du « périmètre au carré sur la superficie » utilisée au Rwanda ;
- soit renforcé le dispositif actuel en charge de la collecte des statistiques agricoles.

Papier 2.4 : Reforme du système statistique tchadien et programme pluriannuel d'activités statistiques : place des statistiques de l'alimentation et de l'agriculture en appui à la sécurité alimentaire - Tchad

L'intervention du délégué du Tchad a porté sur la reforme du système de statistique et le programme pluriannuel d'activités statistiques.

La production des statistiques a été faite jusqu'en 1999 par les projets, ce qui a eu pour conséquence une irrégularité dans la collecte et la publication. Face à cette situation, le gouvernement a pris un ensemble de mesures dont l'adoption de la loi régissant les activités statistiques.

Pour une bonne coordination de ces activités, il a été mis en place un certain nombre d'organes tels que : le Conseil Supérieur de la Statistique, le Comité de Programme Statistique et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques.

Cette réforme est assortie d'un programme pluriannuel 2002-2007 qui a fait l'objet d'une évaluation financière couvrant les deux premières années d'activités. Ce programme a été combiné avec celui de la réduction de la pauvreté, financé par la Banque Mondiale.

Lors des échanges, les participants ont mis l'accent sur les questions relatives à la politique de sédentarisation de la population déplacée, l'harmonisation des méthodologies de collecte de données, le rapport de collaboration entre la direction de la sécurité alimentaire et les autres services techniques, et le mode de financement des statistiques.

Recommandations

A l'issue des débats les recommandations suivantes ont été formulées :

- La relance des activités du SISAR ;
- la dynamisation du comité technique pluridisciplinaire ;
- l'harmonisation des méthodologies appliquées sur le terrain ;
- la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation des travaux statistiques entre autres l'utilisation de la taxe statistique.

5.3 Thème 3 : Les dispositifs de production de l'information statistique en appui aux politiques de sécurité alimentaire

Papier 3.1 : Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mis en place par le CILSS dans les Etats membres : situation actuelle et perspectives – CILSS/AGRHYMET

Dans le cadre du suivi de la sécurité alimentaire dans les pays du CILSS, le Centre AGRHYMET a en charge la production d'informations permettant la conception d'outils de prise de décisions destinées aux différents utilisateurs (politiciens, techniciens, producteurs, commerçants, etc.).

Les informations produites par le dispositif de collecte concernent essentiellement les données qui permettent de faire une analyse efficiente des offres et des demandes alimentaires au Sahel. Ces données peuvent être regroupées en cinq pôles d'intérêts :

- évaluation des productions agro-pastorales ;
- suivi des marchés et des flux transfrontaliers ;
- base de données et suivi de la situation alimentaire structurelle;
- développement méthodologique et renforcement des dispositifs ;
- renforcement des capacités humaines.

La communication a fait le point sur la situation actuelle, les contraintes ainsi que les perspectives des différentes activités.

Recommandations

A la suite des discussions qui ont porté essentiellement sur les dispositifs relatifs à l'évaluation des productions agro-pastorales, le suivi des marchés et les flux transfrontaliers, il ressort les recommandations suivantes :

- la mise en place d'un comité technique de validation des résultats des enquêtes agricoles dans chaque pays ;
- l'harmonisation des systèmes de collecte et de traitement des SIM¹ ;
- l'extension de l'expérience du suivi des flux transfrontaliers aux autres pays membres et non membres du CILSS.

Papier 3.2 : Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mise en place dans les Etats du CILSS - cas du Niger

La communication a fait ressortir la situation difficile que vit le pays depuis 1970 et cela à cause de la sécheresse, de la baisse des ressources de l'Etat et la baisse du pouvoir d'achat des populations.

Face à cette situation, le Gouvernement a adopté des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire. A cet effet, des programmes et des projets ont été mis en place. Malheureusement tous les objectifs fixés n'ont pas été atteints.

Comme mesures correctives, le Gouvernement a adopté le dispositif d'informations mis au point par AGRHYMET. Ce dispositif regroupe huit (8) services techniques interdisciplinaires aux plans national et régional.

Les difficultés et contraintes ont été rencontrées et on peut noter entre autres :

- le manque de ressources humaines et financières ;
- les problèmes techniques.

Dans le cadre de l'amélioration du dispositif, le troisième recensement de l'agriculture est en préparation. Toujours dans le même cadre, le suivi de la campagne agricole est régulièrement effectué et les données utiles à la sécurité alimentaire sont collectées.

Les échanges ont porté sur :

- l'importance de la culture du niébé dans la sécurité alimentaire du pays ;
- la fiabilité des données concernant les estimations des superficies emblavées.

Recommandations

Les recommandations ci – après ont été formulées :

- la prise en charge par l'Etat, de façon permanente, du financement requis pour la production des informations statistiques ;
- la mise en place d'un cadre de concertation entre les producteurs et les utilisateurs de données statistiques.

¹ Système d'Information sur les Marchés

Papier 3.3 : Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mis en place dans les Etats hors CILSS – Cas du Togo

La sécurité alimentaire au Togo est une composante de la politique de développement agricole. Elle s'appuie sur la politique d'autosuffisance alimentaire initiée depuis 1977.

Le système d'information mis en place accorde une importance particulière aux activités de prévision de récolte et à l'évaluation de la situation agricole et alimentaire du pays. Ces activités ont permis de fournir des informations sur le bilan alimentaire du pays et sur les stocks de sécurité alimentaire.

Le système d'information actuel s'est appuyé sur le système permanent d'enquêtes agricoles, fruit du recensement national de l'agriculture.

Recommandations

Il ressort des débats la nécessité de :

- diffuser la méthodologie auprès des autres Etats de l'enquête maraîchère réalisée au Togo ;
- procéder chaque année au traitement rapide et entière des données relatives au système permanent d'enquêtes agricoles.

Papier 3.4 : Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mis en place dans les Etats du CILSS – Cas de la Mauritanie

L'économie mauritanienne reste dominée par les secteurs rural, minier et de la pêche industrielle. Concernant la lutte contre la pauvreté le gouvernement a défini une stratégie. Au niveau du secteur rural, les axes concernant la relance des filières de productions agricoles, des mesures institutionnelles et d'organisation du secteur et de politiques de protection des ressources naturelles ont été retenues.

Quant au système statistique national, il comporte deux structures de coordination des activités qui sont :

- le Comité Interministériel de la Statistique (CIS) ;
- la Commission Technique Consultative de la Statistique (CTCS).

Concernant les contraintes, il a été noté une insuffisance de ressources humaines et financières, une réticence de certains exploitants à communiquer les informations et enfin des problèmes d'ordre technique.

Les discussions ont porté essentiellement sur les difficultés liées à l'élaboration du bilan alimentaire et sur l'absence de situation de référence fiable.

Recommandations

Afin d'améliorer la situation actuelle, l'atelier a émis les recommandations ci-dessous :

- la nécessité de réaliser le recensement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- la mobilisation effective de ressources financières pour la production de statistiques agricoles.

Papier 3.5 : Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mis en place dans les Etats hors CILSS – Cas du Bénin

L'agriculture du Bénin contribue à hauteur de 45 % au PIB. Dans l'ensemble, le Bénin ne connaît pas de difficultés alimentaires. Toutefois, des poches de pénuries sont souvent observées dans certaines localités du pays.

En matière de sécurité alimentaire, le dispositif est constitué de l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA) et des autres services techniques du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche.

Le dispositif de l'ONASA est axé sur le système d'information et d'alerte rapide. Cet office est chargé de la publication périodique de la lettre d'information sur la sécurité alimentaire et de la diffusion des prix sur les marchés.

Au cours des débats, la question relative à l'harmonisation des méthodologies de collecte des prix, la réalisation des enquêtes localisées sur fonds des projets et la fiabilité des données du bilan alimentaire élaboré au niveau sous-préfecture ont été discutées.

Recommandations

L'atelier recommande :

- le renforcement du dispositif de collecte des données ;
- la collaboration entre les différents services producteurs de statistiques agricoles ;
- la mise en œuvre du recensement agricole.

Papier 3.6 : Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mis en place dans les Etats hors CILSS – cas de la République Centrafricaine

L'agriculture en République Centrafricaine participe pour 42 % au PIB du pays et emploie plus de 80 % de la population active, avec une autoconsommation estimée à 60 %, d'où un faible monétarisation du secteur.

Le gouvernement a pris une série de mesures pour la mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire à travers :

- le plan directeur agricole ;
- le programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA).

Le dispositif d'informations sur la sécurité alimentaire connaît des dysfonctionnements dus en partie au manque de ressources financières.

Recommandations

Compte tenu de cette situation, l'atelier recommande la mobilisation des moyens nécessaires à la réhabilitation et la relance du système de statistiques agricoles.

Papier 3.7 : Production horticole et sécurité alimentaire : méthodologie d'enquêtes sur le maraîchage et les cultures des fruits - AFRISTAT

La présentation d'AFRISTAT a fait le point des expériences menées au Burkina Faso et au Mali en matière de recherches méthodologiques pour l'estimation des productions maraîchère et fruitière. Il a aussi abordé les questions ayant trait à l'élaboration des bases de sondage ainsi que la conception des méthodes d'observation de la production.

Les difficultés inhérentes à chacune des approches ont été passées en revue. Il a aussi été abordé dans la présentation, les leçons tirées des deux expériences ainsi que les séries d'orientations proposées dans le cadre des méthodes d'observation.

Les débats ont porté d'une part, sur les limites de la base de sondage et d'autre part, sur les difficultés liées à l'application des méthodes d'estimation des superficies, des productions et des rendements.

Compte tenu du volume de demandes de plus en plus important en informations sur le maraîchage et la production fruitière, il apparaît opportun de trouver des moyens pour les satisfaire.

Recommandations

L'atelier recommande :

- la poursuite des recherches méthodologiques sur le maraîchage et les cultures de fruits en zones rurales et dans les pays autres que ceux du Sahel ;
- le recours, en plus des enquêtes sur l'estimation de la production maraîchère au champ, aux enquêtes au niveau des marchés ;
- l'utilisation de la photographie aérienne pour la reconnaissance des sites, complétée par les visites de confirmation sur le terrain ;
- l'adoption d'une approche progressive qui consiste soit à concentrer les efforts dans une zone, soit à choisir un certain nombre de variables sur un nombre limité de cultures ;
- la prise en compte des résultats de la recherche agronomique.

Papier 3.8 : Production horticole et sécurité alimentaire : méthodologie d'enquêtes sur le maraîchage et les cultures des fruits au Maroc - Maroc

L'horticulture occupe la troisième place au Maroc après les cultures céréalières. La communication a porté essentiellement sur les méthodologies d'enquêtes agrumicoles, viticoles et oléicoles. En ce qui concerne le maraîchage, les rosacées et autres cultures, aucune méthodologie n'existe pour le moment. Les informations fournies pour ces dernières cultures sont faites à partir des estimations sommaires et empiriques des services de l'agriculture.

Il convient de souligner que les méthodologies utilisées au Maroc sont inspirée de celles pratiquées aux Etats-Unis.

Les échanges entre les participants ont relevé la qualité de la méthode développée au Maroc mais ont aussi déploré certaines insuffisances telles que la vétusté de la base de sondage des plantations, la non mise à jour des données de structure des arbres, la non prise en compte de la floriculture dans les enquêtes horticoles, les difficultés liées à la représentativité de l'échantillon et la non prise en compte des arbres disséminés.

Recommandations

Il a donc été reconnu, compte tenu des insuffisances notées, qu'il est nécessaire d'entreprendre les actions relatives à :

- la mise à jour de la base de sondage de l'enquête maraîchère au Maroc ;
- l'analyse des écarts entre les prévisions de récolte et les résultats définitifs à l'aide des séries statistiques ;
- la bonne vulgarisation des méthodologies existantes au Maroc par le canal du site Web du Ministère marocain de l'agriculture ;
- la mise à la disposition des participants du logiciel « Allocate » destiné au tirage de l'échantillon ;

Papier 3.9 : Production horticole et sécurité alimentaire : méthodologie d'enquêtes sur le maraîchage et les cultures des fruits au Sénégal : Harouna Soumaré (Consultant FAO)

La communication présentée par le consultant a porté sur la méthodologie de l'enquête horticole d'une part, et sur l'expérience pilote des micro-jardins au Sénégal d'autre part. La méthodologie de l'enquête horticole traite essentiellement des objectifs, des méthodes d'observation, de l'organisation, du déroulement de l'enquête et du traitement informatique des données.

Il convient de souligner que la réalisation de l'enquête horticole s'est déroulée en deux phases. Une première phase qui consistait à faire un recensement exhaustif des sites, des zones et des exploitations horticoles urbaines et périurbaines. La deuxième étape a trait à l'enquête sur les caractéristiques des exploitations horticoles périurbaines.

Il faut souligner que les exploitations horticoles rurales ont été recensées lors des opérations du prérecensement de l'agriculture.

L'expérience test des micro-jardins au Sénégal a été présentée ainsi que ses avantages techniques et socio-économiques.

Il a été beaucoup question lors des échanges de la place des statistiques agricoles dans le projet micro-jardin.

Recommandations

Compte tenu de l'importance des statistiques dans l'évaluation de l'impact des projets, l'atelier recommande l'insertion d'un volet collecte des statistiques dans la deuxième phase des micro-jardins au Sénégal.

Papier 3.10 : Prévisions de récoltes et sécurité alimentaire : méthodologie de collecte des données (Hiek Som, FAO)

Les prévisions de récolte étant l'une des préoccupations de la division des statistiques de la FAO, la conception d'un manuel méthodologique sur les prévisions de récoltes est actuellement en cours. Le document sera publié en 2003. Dans l'exposé, l'accent a été mis sur l'inexistence d'une méthodologie unique pouvant être recommandée à tous les pays. Chaque pays devra utiliser les méthodes adaptées à ses réalités.

Dans l'exposé, il a été abordé le concept de prévision de récoltes, les relations entre prévisions de récoltes et la sécurité alimentaire et enfin la situation actuelle des prévisions dans le monde. Il a aussi été mis en exergue les facteurs qui affectent les superficies et les rendements des cultures, les critères de sélection des méthodes de prévision, le rôle des sondages dans les prévisions, les variables utiles pour la prévision, les différentes méthodologies de prévision et l'estimation des pertes avant récolte.

Les discussions ont porté essentiellement sur les marges d'erreur des prévisions, la qualité des prévisions qui est souvent à l'origine des contestations des résultats, le nombre et les périodes de prévision durant le cycle des cultures et les calamités naturelles.

Recommandations

A l'issue des débats les participants ont formulé les recommandations ci-après :

- finaliser le manuel sur les méthodologies de prévision de récolte et procéder à sa large diffusion ;
- tenir compte des autres cultures non céréalières ;
- procéder à une analyse comparative des résultats afin d'améliorer les modèles mis en place dans les pays ;
- mettre en place un comité de validation des résultats des prévisions de récolte dans chaque pays.

Papier 3.11 : Elevage et sécurité alimentaire : méthodologie de collecte des statistiques de l'élevage (AFRISTAT)

La communication présentée par AFRISTAT a montré la place de l'élevage dans l'économie et dans la sécurité alimentaire des Etats de la région. Elle a aussi décrit le système d'information sur l'élevage en relation avec les besoins d'analyse de la sécurité alimentaire. Les différentes méthodologies utilisées dans les pays ont été présentées.

Lors des débats, les questions relatives aux méthodologies de suivi du troupeau, la productivité à l'hectare, la méthodologie de l'estimation de l'effectif de la volaille et des sous-produits de l'élevage (viande, cuir, lait, peaux), la méthodologie de collecte des données sur l'élevage urbain ont été abordées.

Recommendations

Afin de remédier aux insuffisances notées, les participants ont émis les recommandations ci-dessous :

- organiser des enquêtes spécifiques pour estimer les abattages non-contrôlés comparés à l'ensemble des abattages ;
- mener des enquêtes légères en vue d'estimer les paramètres techniques de conversion ;
- utiliser les sources de données administratives ;
- mettre en place un programme d'amélioration des statistiques de l'élevage dans chaque pays ;
- diffuser les méthodologies utilisées dans les enquêtes sur le suivi du troupeau.

Papier 3.12 : Contribution des recensements agricoles aux données en appui à la sécurité alimentaire : introduction générale - Naman Keita, FAO

Après avoir donné la définition du recensement agricole et la notion d'exploitation agricole, la communication a présenté les objectifs du recensement et les rubriques recommandées par la FAO en matière de recensement.

Le lien entre le recensement agricole et la sécurité alimentaire a été mis en exergue. Les deux phases du recensement (pré-recensement et enquête de structure) ont aussi été abordées lors de la présentation du sujet.

Les points saillants qui ont fait l'objet de discussions ont porté sur le financement des recensements agricoles, la prise en compte de certaines variables liées à la sécurité alimentaire (infrastructures socio-économiques, vulnérabilité, etc.) dans les enquêtes intégrées et enfin la question de la mesure de la rentabilité des recensements agricoles.

Recommendations

Les recommandations formulées par les participants portent sur :

- l'intégration systématique du pré-recensement dans les recensements agricoles ;
- l'organisation des études de rentabilité des recensements agricoles ;
- la participation des utilisateurs/producteurs de données statistiques à la conception et à la réalisation des recensements agricoles ;
- l'implication des chercheurs et des universitaires dans l'analyse des données du recensement ;
- la valorisation accrue des données du recensement à travers des analyses approfondies pour répondre aux besoins des utilisateurs ;
- l'intégration des variables socio-économiques et celles relatives à la vulnérabilité dans les enquêtes et recensements ;
- une large diffusion des résultats des recensements.

Papier 3.13 : Contribution des recensements agricoles aux données en appui à la sécurité alimentaire - RNA Côte d'Ivoire

La communication du délégué de la Côte d'Ivoire a porté sur la contribution des recensements agricoles en matière de production d'informations pour les besoins de la sécurité alimentaire.

En introduction à la communication, il a été indiqué que la Côte d'Ivoire ne souffre de l'insécurité alimentaire de façon aiguë. Toutefois, il faut noter que la production nationale ne couvre pas entièrement les besoins alimentaires de la population à l'exception de certains produits notamment la volaille et les œufs.

L'exposé s'est articulé autour des thèmes suivants :

- la situation des statistiques agricoles en Côte d'Ivoire ;
- le programme national de relance des statistiques agricoles à travers la mise en œuvre du recensement national de l'agriculture 2001 et du système permanent d'enquête agricole ;
- la contribution des données du recensement national de l'agriculture à la sécurité alimentaire.

Les discussions ont porté sur la conception de la base de sondage et sur les concepts et définitions utilisés dans le recensement agricoles de Côte d'Ivoire. Il a aussi été abordé les questions relatives aux contraintes rencontrées lors de l'exécution, le traitement et l'analyse des données du recensement. En outre, l'exploitation des données de la fiche annexée au questionnaire du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 1998 a fait l'objet d'échange.

Recommandations

Il est ressorti des débats une série de recommandations portant sur :

- les dispositions pratiques à envisager dans le cadre du traitement et de l'analyse des données du recensement ;
- l'implication des autres utilisateurs (chercheurs, universitaires, etc.) à l'analyse des données.

Papier 3.14 : Contribution des recensements agricoles aux données en appui à la sécurité alimentaire - RNA Guinée

La République de Guinée dispose d'un potentiel agricole important. L'exposé du représentant de la Guinée a trait au système de production statistique, composante du programme de réforme économique et social de 1985.

En dehors du Service National de Statistiques Agricoles, en charge de la coordination des statistiques en Guinée, d'autres structures assurent la production de données statistiques.

Il a aussi été abordé dans la communication l'aspect lié à l'exécution du recensement national de l'agriculture, actuellement en cours d'exécution ainsi que sa contribution à la sécurité alimentaire.

Les échanges ont porté sur l'avenir du système permanent après le recensement, le problème posé par l'étalement du recensement sur les deux campagnes agricoles. Le recensement de l'élevage en Guinée a aussi été au centre des débats.

Recommandations

Eu égard, aux difficultés rencontrées dans les pays qui ont déjà réalisé un recensement à l'instar de la Guinée, l'atelier a recommandé la valorisation des résultats du recensement par une analyse approfondie et leur large diffusion des données.

5.4 Thème 4 : Gestion et utilisation de l'information sur la sécurité alimentaire

Papier 4.1 : Les comptes disponibilités utilisations comme outil d'intégration et de développement statistique : Principes d'élaboration et d'utilisation pour la sécurité alimentaire - Hiek Som, FAO

La communication a porté sur la présentation des comptes disponibilités/utilisations et ses différentes composantes. Son élaboration contribue à améliorer la qualité des statistiques à travers l'évaluation de la fiabilité des différents postes des comptes disponibilités/utilisations des produits agricoles et alimentaires.

Pour chaque élément de l'équation, l'exercice a consisté à énumérer les problèmes et à concevoir les méthodologies afférentes.

Au cours des échanges, les questions relatives aux taux de perte post récoltes, aux consommations humaine et animale, aux définitions et concepts de la production, aux différents types de stocks, la différence entre bilan prévisionnel et bilan définitif ont été abordées.

Recommandations

A l'issue des débats il a été suggéré par les participants de mettre à la disposition des pays les publications et les documents sur les pertes après récolte de l'atelier de Bangkok.

Papier 4.2 : Contribution des systèmes d'information sur les marchés agricoles à la sécurité alimentaire : expérience de l'observatoire du Marché Agricole au Mali – le Coordinateur de l'OMA

L'Observatoire du Marché Agricole (OMA) au Mali a été mis en place dans le but de réguler le marché des produits alimentaires suite au désengagement de l'Etat de certaines fonctions de commercialisation.

Le dispositif de collecte et de diffusion des informations comprend 22 unités disséminées sur l'ensemble du territoire national. Chaque unité dispose d'un équipement de communication numérique.

Ces unités diffusent les informations à travers les radios de proximité avec lesquelles des contrats ont été établis.

Au plan sous régional, un réseau de commerçants est actuellement mis en place dans huit pays de la CEDEAO. Ces pays échangent quotidiennement des informations sur les marchés. Il est aussi question d'intégrer à moyen terme les autres pays de la CEDEAO.

Les échanges commerciaux sont établis à travers « la conférence de perspectives agricoles » qui regroupe chaque année des commerçants de différents pays. L'objectif visé est de lever à terme les barrières tarifaires.

Lors des débats ont porté sur les contraintes liées aux activités de l'OMA, ainsi que celles portant sur les méthodes d'estimation des prix et des quantités de poisson pratiquées par l'OMA. Entre autres, il a aussi été abordé l'aspect lié aux dispositions prises pour pérenniser le dispositif et pour assurer un mécanisme de diffusion des informations. Les participants se sont intéressés au type de relations entre l'OMA, la chambre d'agriculture et les systèmes d'informations statistiques.

L'OMA dispose d'un site WEB (www.oma.gov.ml) fonctionnel qui assure la diffusion des statistiques sur les marchés de certains pays de la sous région.

Recommandations

A l'issue des discussions les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- accompagner la diffusion des prix d'une analyse afin de permettre aux opérateurs économiques de mieux apprécier l'information ;
- amener progressivement les privés à participer davantage au fonctionnement de l'OMA.

Papier 4.3 : Le ciblage des populations victimes de crises alimentaires et système d'information appropriée – cas du SAP Mali

La communication présentée par un cadre du Système d'Alerte Rapide (SAP) du Mali, a porté sur la méthode de ciblage des populations victimes de crises alimentaires et sur le système d'information utilisé. Il a en outre abordé les aspects liés au contexte institutionnel du SAP, son cadre conceptuel, les supports de collecte utilisés. Entre autres il a aussi mis l'accent sur la bonne circulation de l'information et sur l'évaluation effective des besoins prévisionnels d'aide alimentaire que permet le système.

Le SAP est un système de suivi rapproché des populations en matière de sécurité alimentaire. Il constitue un maillon d'un dispositif comportant les structures de l'Etat, des bailleurs de fonds, les ONG, etc.

Une fois les informations collectées, le SAP procède à l'analyse comparative des données structurelles et conjoncturelles en vue d'identifier les zones à risque et de prévoir les quantités d'aide alimentaire nécessaires. Le SAP opère exclusivement dans la partie située au nord du 14^{ème} parallèle.

Les informations produites sont diffusées à travers un bulletin mensuel qui est distribué à tous les membres du système tant au niveau national que communal.

Le système de passage de données qualitatives aux données quantitatives ainsi que l'utilisation des informations issues de la technique du Système d'Information Géographique (SIG) ont été abordés lors des discussions. Les débats ont aussi porté sur les difficultés rencontrées avec les autorités locales en matière de ciblage des zones à risque, les méthodes utilisées pour diagnostiquer les populations des zones à risque et les perspectives du SAP.

Recommandation

Les participants ont apprécié la méthodologie du SAP et ont recommandé le développement des échanges avec les systèmes existants dans les autres pays.

Papier 4.4 : La gestion et l'utilisation de l'information sur la sécurité alimentaire – expérience du Burkina Faso

L'économie du Burkina Faso repose essentiellement sur l'agriculture qui occupe 90 % de la population active et contribue à hauteur de 40 % au PIB.

La production agricole est largement dominée par les cultures vivrières qui occupent 85 % des superficies cultivées. L'autoconsommation au Burkina Faso est très importante.

Le dispositif institutionnel du système statistique national est structuré de la façon suivante :

- à la base se trouvent les services et institutions, chargés des productions statistiques sectorielles des ministères ;
- au niveau intermédiaire les comités sectoriels qui constituent les organes ministériels, sont chargés de la conception et du pilotage des programmes ;
- au sommet se trouve le Conseil National de Coordination Statistique (CNCS).

Dans sa présentation, le délégué du Burkina Faso a mis en exergue les difficultés liées à la production des statistiques. Parmi ces difficultés figurent la faiblesse voire l'absence de certaines statistiques du secteur, la fiabilité des données, la représentativité des données, l'irrégularité de la production statistique et enfin la non diffusion de l'information par les canaux appropriés. Il a aussi été noté que plusieurs structures interviennent dans la production des statistiques agricoles au Burkina Faso.

Face à ces difficultés susmentionnées le délégué dans sa communication a proposé :

- le renforcement de la production des statistiques agricoles ;
- la mise en place effective d'un organe de coordination ;
- la mise en place d'une banque de données agricoles à guichet unique.

Les débats ont porté sur un certain nombre des questions à savoir : l'organisation de la production statistique, la collecte de données statistiques sur le karité, le prix aux producteurs et enfin la centralisation de toutes les données statistiques.

Recommendations

A l'issue des débats les participants ont formulé les suggestions suivantes :

- la dynamisation du Comité National de la Statistique ;
- le renforcement du rôle de coordination de l’Institut National de la Statistique et de la Démographie.

Papier 4.5 : La gestion et l'utilisation de l'information sur la sécurité alimentaire – expérience de Madagascar

Le représentant attendu de Madagascar n'a pas pu effectuer le déplacement sur Bamako.

6- Synthèse des recommandations de l'atelier

Les participants à l’atelier sur les systèmes intégrés de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire ont fait des recommandations à l’attention des Etats et des organisations internationales et sous-régionales. Ces recommandations sont regroupées en 5 grands domaines qui sont :

- La promotion de la mise en place de systèmes cohérents d’information sur la sécurité alimentaire et des SICIAV nationaux dans les Etats ;
- La mise en place de systèmes d’information sur la sécurité alimentaire fonctionnels intégrés dans les systèmes statistiques nationaux et disposant de financements pérennes pour leur fonctionnement ;
- L’amélioration de la contribution des recensements de l’agriculture et des enquêtes annuelles aux besoins en données sur la sécurité alimentaire ;
- L’amélioration de la disponibilité et de l’utilisation des données par la valorisation et la diffusion accrues de l’information statistique sur la sécurité alimentaire ;
- L’amélioration de la couverture des données statistiques sur la sécurité alimentaire par le développement de méthodologies nouvelles et novatrices et la promotion de la diffusion de bonnes pratiques.

A- Au titre de la promotion de la mise en place de systèmes cohérents d’information sur la sécurité alimentaire et des SICIAV nationaux dans les Etats, l’atelier a recommandé :

- la mise en place de SIVIAV nationaux dans les Etats ;
- la vulgarisation des résultats des expériences en cours dans certains pays (Yémen, Cap-Vert, etc.) pour la mise en place du SICIAV et pour la contribution des statistiques agricoles à la mise en place des CICIAV nationaux.

B- Au titre de la mise en place de systèmes d’information sur la sécurité alimentaire fonctionnels intégrés dans les systèmes statistiques nationaux et disposant de financements pérennes pour leur fonctionnement, l’atelier a recommandé :

- la mise en place ou la dynamisation des Conseils Nationaux de Statistique ;
- la mise en place d’organes de coordination des systèmes d’information sur la sécurité alimentaire ;
- le renforcement du rôle de coordination statistique des Instituts Nationaux de Statistique ;

- la dynamisation des comités techniques pluridisciplinaires pour le suivi de la sécurité alimentaire ;
- une meilleure collaboration entre les différents services producteurs de statistiques agricoles dans les Etats ;
- le renforcement des dispositifs actuels en charge de la collecte des statistiques agricoles dans les Etats;
- la mise en place ou la dynamisation de comité technique de validation des prévisions de récoltes et des résultats des enquêtes agricoles dans chaque pays ;
- la sensibilisation des décideurs pour la prise en charge de façon permanente du coût de la collecte des statistiques agricoles par son inscription dans le budget de fonctionnement des ministères concernés.
- la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation des travaux statistiques entre autres l'utilisation de la taxe statistique.
- la participation progressive des opérateurs privés au financement du fonctionnement des dispositifs de production des données tels que l'Observatoire des Marchés Agricoles au Mali ;
- la promotion du financement des recensements de l'agriculture en justifiant leur pertinence à travers l'organisation et la diffusion des études de rentabilité des recensements agricoles.

C- Au titre l'amélioration de la contribution des recensements de l'agriculture et des enquêtes annuelles aux besoins en données sur la sécurité alimentaire, l'atelier a recommandé :

- la prise en compte des besoins d'établissement des systèmes d'informations géographiques (SIG) dans les recensements agricoles futurs ;
- l'intégration du pré-recensement dans les recensements agricoles ;
- l'intégration des variables socio-économiques et celles relatives à la vulnérabilité et la sécurité alimentaire dans les recensements de l'agriculture ;
- la nécessité de réaliser un recensement de l'agriculture, de l'élevage pour les pays qui ne l'ont pas encore fait ;
- l'intégration des besoins en données sur la pêche continentale dans les recensements de l'agriculture ;
- la prise en compte de certaines variables relatives à la sécurité alimentaire dans les enquêtes agricoles annuelles ;
- l'intégration du suivi des cultures autres que les céréales dans les enquêtes agricoles annuelles ;
- le traitement rapide et entière des données relatives au système permanent d'enquêtes agricoles dans certains pays.

D- Au titre de l'amélioration de la disponibilité et de l'utilisation des données par la valorisation et la diffusion accrues de l'information statistique sur la sécurité alimentaire, l'atelier a recommandé :

- une large diffusion des résultats des recensements.
- la participation des utilisateurs/producteurs de données statistiques à la conception et à la réalisation des recensements agricoles ;

- la valorisation accrue des données du recensement à travers des analyses approfondies pour répondre aux besoins des utilisateurs ;
- l'implication des autres utilisateurs (chercheurs, universitaires, etc.) à l'analyse des données.
- L'accompagnement de la diffusion des données sur les prix d'une analyse afin de permettre aux opérateurs économiques de mieux apprécier l'information.

Au titre de l'amélioration de la couverture des données statistiques sur la sécurité alimentaire par le développement de méthodologies nouvelles et novatrices et la promotion de la diffusion de bonnes pratiques, l'atelier a recommandé :

1) à l'attention des Etats :

- la mise à la disposition des Etats, des méthodes alternatives d'évaluation des superficies telles que la méthode du «périmètre au carré sur la superficie » utilisée au Rwanda ;
- la diffusion de la méthodologie de l'enquête maraîchère du Togo ;
- la mise à jour régulière des bases de sondage des plantations pour les enquêtes fruitières notamment au Maroc ;
- l'évaluation de la méthode de prévision de la récolte d'agrume au Maroc à travers une analyse des écarts entre les prévisions de récoltes et les résultats définitifs à l'aide des séries statistiques et la diffusion des résultats dans les autres pays ;
- la diffusion de logiciel destiné au tirage des échantillons que disposent certains pays (allocatifs au Maroc) ;
- l'insertion d'un volet collecte de statistiques dans la deuxième phase du projet micro-jardins au Sénégal pour assurer une bonne évaluation de l'impact du projet ;
- la prise en compte des autres cultures non céréalières dans les prévisions de récoltes ;
- la réalisation d'une analyse comparative des résultats des différentes méthodes de prévision de récoltes appliquées dans certains pays afin d'améliorer les modèles mis en place ;
- l'organisation d'enquêtes spécifiques pour estimer les abattages non-contrôlés comparés à l'ensemble des abattages ;
- la conduite d'enquêtes légères en vue d'estimer les paramètres techniques de conversion des produits de l'élevage ;
- la promotion de l'utilisation des sources administratives pour la production des données sur l'élevage ;
- la mise en place d'un programme d'amélioration des statistiques de l'élevage dans chaque pays ;
- la diffusion auprès des autres pays des méthodologies du SAP et du SIM du Mali.

2) à l'attention de la FAO, d'AFRISTAT et du CILSS-AGRHYMET :

- l'extension de l'expérience de l'enquête sur les flux transfrontaliers, réalisée dans 3 pays du CILSS, aux autres pays du CILSS et hors du CILSS ;
- la poursuite des recherches méthodologiques sur l'estimation de la production maraîchère et fruitière menées par AFRISTAT dans les zones rurales et dans les pays autres que ceux du Sahel ;
- la diversification des méthodologies d'estimation de la production maraîchère en couplant les enquêtes au champ et celles au niveau des marchés ;
- l'utilisation de la photographie aérienne pour la reconnaissance des sites dans le cadre de la constitution des bases de sondages pour les enquêtes maraîchères, complétée par les visites de confirmation sur le terrain ;
- la prise en compte des résultats de la recherche dans les enquête pilotes sur le maraîchage et la production fruitière.
- la mise en place d'un site WEB pour une bonne vulgarisation des méthodologies existantes ;
- l'harmonisation des systèmes de collecte et de traitement des SIM au niveau régional ;
- la finalisation et la diffusion du manuel sur les méthodologies de prévision de récoltes en préparation par la FAO ;
- la diffusion des méthodologies existante sur les enquêtes sur le suivi du troupeau.
- La diffusion de la documentation produites sur les pertes après récolte à l'occasion de l'atelier de Bangkok sur les compte disponibilités utilisations des produits agricoles et alimentaires.

Annexes

Annexe 1
Programme de travail

Jeudi, 27 juin

09.00 - 09.30	Accueil, Inscription des participants
09.30 - 10.00	Discours de bienvenue du Directeur Général d'AFRISTAT Discours de bienvenue du Représentant de la FAO au Mali Discours d'ouverture du Ministre du Développement Rural
10.00 - 10.30	Pause café
10.30 - 11.00	Présentation des objectifs de l'atelier (FAO)

THEME 1 : Les politiques de sécurité alimentaire en Afrique et les besoins correspondants en information statistique

11.00 - 12.30	Le SICIAV dans le contexte du suivi des recommandations du Sommet Mondial de l'Alimentation et besoins correspondants en informations statistiques – (FAO)
12.30 - 15.00	Pause déjeuner
15.00 - 16.00	Politique de sécurité alimentaire du CILSS et besoins correspondants en information statistique (CILSS)
16.00 – 16.15	Pause café
16.15 - 17:15	Politique de sécurité alimentaire du Sénégal et besoins correspondants en information statistique (Sénégal)

Vendredi, 28 juin

09.00 - 10.00	Politique de sécurité alimentaire du Cameroun besoins correspondants en information statistique (Cameroun)
10.00 - 10.30	Pause café
10.30 - 11.30	Politique de sécurité alimentaire du Cap Vert et besoins correspondants en information statistique (Cap Vert)

THEME 2 : Système intégré de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire dans le cadre du système statistique national

11.30 - 12.30	Les statistiques de l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre d'un système national d'information – (Naman Keita, FAO)
12.30 - 15.00	Pause déjeuner

15.00 - 16.00 Reforme du système statistique rwandais et plan stratégique de développement du système statistique national : place des statistiques de l'alimentation et de l'agriculture en appui à la sécurité alimentaire (Rwanda)

16.00 – 16.15 Pause café

THEME 3 : Les dispositifs de production de l'information statistique en appui aux politiques de sécurité alimentaire

16.15 - 17.15 Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mise en place dans les Etats hors CILSS (Togo)

19.00 Cocktail

Samedi, 29 juin

09.00 - 10.00 Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mise en place par le CILSS dans ses Etats membres : Situation actuelle et perspective (CILSS/AGRHYMET)

10.00 - 10.30 Pause café

10.30 –11.30 Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mise en place dans les Etats du CILSS (Niger)

12.00 –18.00 Libre

Dimanche, 30 juin

Visite de l'office du Niger à Ségou - Markala

Lundi , 1^{er} juillet

09.00 - 10.00 Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mise en place dans les Etats hors CILSS (Mauritanie)

10.00-10.30 Pause café

10.30 - 11.30 Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mise en place dans les Etats hors CILSS (Bénin)

11.30 - 12.30 Le dispositif d'information sur la sécurité alimentaire mise en place dans les Etats hors CILSS (Centrafrique)

12.30 – 15.00 Pause déjeuner

15.00 – 16.00 Reforme du système statistique tchadien et programme pluriannuel d'activités statistiques : place des statistiques de l'alimentation et de l'agriculture en appui à la sécurité alimentaire (Tchad)

16.00-16.15	Pause café
16.15-17.15	Production horticole et sécurité alimentaire : méthodologie d'enquêtes sur le maraîchage et les cultures des fruits - AFRISTAT

Mardi, 2 juillet

09.00 - 10.00	Production horticole et sécurité alimentaire : méthodologie d'enquêtes sur le maraîchage et les cultures des fruits – (Maroc)
10.00 - 10.30	Pause café
10.30 – 11.30	Production horticole et sécurité alimentaire : méthodologie d'enquêtes sur le maraîchage et les cultures des fruits au Sénégal (Harouna Soumaré, consultant FAO)
11.30-12.30	Prévisions de récoltes et sécurité alimentaire : méthodologie de collecte des données (Hiek Som, FAO)
12.30-15.00	Pause déjeuner
15.00-16.00	Elevage et sécurité alimentaire : méthodologie de collecte des statistiques de l'élevage (AFRISTAT)
16.00-16.15	Pause café
16.15 -17.15	Contribution des Recensements Agricoles aux données en appui à la sécurité alimentaire : introduction générale (N. Keita, FAO)

Mercredi, 3 juillet

09.00 – 10.00	Contribution des Recensements Agricoles aux données en appui à la sécurité alimentaire : RNA de Côte d'Ivoire (CI)
10.00-10.30	Pause café
10.30 - 11.30	Contribution des Recensements Agricoles aux données en appui à la sécurité alimentaire : RNA de la Guinée (Guinée)

THEME 4 : Gestion et utilisation de l'information sur la sécurité alimentaire

11.30 - 12.30	Contribution des systèmes d'information sur les marchés agricoles à la sécurité alimentaire : expérience de l'Observatoire du Marché Agricole au Mali (un cadre de l'OMA)
12.30 - 15.00	Pause déjeuner
15.00 - 19.00	Visite de Bamako

Jeudi, 4 juillet

- 09.00-10.00 Le ciblage des populations victimes de crises alimentaires et système d'information approprié – Cas du SAP Mali
- 10.00-10.30 Pause café
- 10.30 - 11.30 Les Comptes Disponibilités Utilisations comme outil d'intégration et de développement statistique: Principes d'élaboration et d'utilisation pour la sécurité alimentaire – (H. Som, FAO)
- 11.30 -12.30 La gestion et l'utilisation de l'information sur la sécurité alimentaire – Expérience du Burkina Faso
- 12.15-15.00 Pause Déjeuner
- 15.00-18.00 Rédaction du rapport de l'atelier et des recommandations

Vendredi, 5 juillet

- 09.00 - 11.00 Adoption du rapport et des recommandations - Evaluation
- 11.00 – 11.15 Pause café
- 11.15 – 12. 00 Clôture de l'atelier

Annexe 2

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

**A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ATELIER TECHNIQUE SOUS-
REGIONAL SUR LES SYSTEMES INTEGRES DE STATISTIQUES AGRICOLES
EN APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Bamako, 27 juin 2002

- Monsieur le Représentant de la FAO au Mali ;
- Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT ;
- Madame le Directeur National de la Statistique et de l'Informatique ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs nationaux du Ministère du développement rural et de l'environnement du Mali ;
- Messieurs les experts de la FAO et d'AFRISTAT ;
- Chers invités ;
- Mesdames et Messieurs les séminaristes.

Je voudrais tout d'abord, au nom du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement empêché, souhaiter la bienvenue à Bamako aux participants de l'atelier technique sous-régional sur les systèmes intégrés de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire.

Je voudrais aussi remercier la FAO et AFRISTAT d'avoir eu l'initiative de financer et d'organiser cet atelier technique et de choisir Bamako pour l'abriter.

Mesdames et messieurs,

Le sujet que vous allez traiter au cours de cet atelier est d'actualité et d'une importance capitale pour les gouvernements africains.

Il n'est plus besoin de rappeler ici la place de la sécurité alimentaire dans les politiques agricoles et de développement dans nos Etats. Au niveau international, les lampions du deuxième sommet mondial de l'alimentation viennent de s'éteindre. Au cours de ce sommet, nos pays aux côtés de la communauté internationale ont pris la résolution de réduire la faim dans le monde et des objectifs chiffrés ont été fixés.

Les données nécessaires à l'évaluation des actions qui seront entreprises pour réduire la faim et mesurer les progrès accomplis sont et seront d'une grande nécessité pour nos gouvernements. Les réflexions visant à la construction et à l'amélioration de systèmes de statistiques agricoles et alimentaires africains capables de répondre dans un proche avenir à ces besoins sont donc salutaires.

C'est pourquoi l'atelier sur les systèmes intégrés de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire est d'autant important et vient à point nommé.

Mesdames et Messieurs les séminaristes,

Pendant huit jours, vous allez passer en revue l'ensemble des initiatives prises au niveau national, régional et international relatives à la promotion de la sécurité alimentaire ainsi que leurs implications en termes de besoins d'informations statistiques pour le suivi et l'évaluation des progrès réalisés.

Vous allez aussi réfléchir et échanger sur la place des systèmes de statistiques agricoles dans les systèmes nationaux de statistique et sur l'articulation des composantes statistiques agricoles dans les schémas et stratégies de développement statistiques mis en place dans les Etats.

En outre, les dispositifs de production de l'information sur la sécurité alimentaire mis en place dans les Etats et au niveau des organisations sous-régionales seront explorés, leurs

performances, leurs contraintes et leurs insuffisances ainsi que les perspectives d'amélioration discutées.

Enfin, les questions purement techniques, telles que les méthodologies de collecte, les outils d'intégration et de valorisation et les dispositifs de diffusion de l'information sur la sécurité alimentaire, seront discutées.

C'est donc beaucoup de travail qui vous attend et je suis sûr que vous avez les ressources et les compétences nécessaires pour venir à bout de la tâche.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais profiter de cette tribune pour saluer une fois de plus les efforts des partenaires au développement aussi bien bilatéraux que multilatéraux qui ne cessent d'appuyer nos gouvernements dans le domaine de la production statistique en appui aux politiques.

Ces remerciements vont particulièrement à la FAO et AFRISTAT qui travaillent dans le sens du développement des statistiques agricoles et dont la collaboration a permis d'organiser plusieurs ateliers à l'intention des statisticiens agricoles africains. Je les encourage à continuer.

Avant de terminer, je voudrais aussi encourager les techniciens des statistiques agricoles ici présents qui travaillent dans des conditions parfois difficiles, à œuvrer sans cesse pour l'amélioration des statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire et de celles des statistiques agricoles et alimentaires en général.

Je souhaite plein succès à vos travaux et je déclare ouvert l'atelier technique sous-régional sur les statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire.

Je vous remercie !

Annexe 3

DISCOURS DE MONSIEUR LE MONSIEUR LE REPRESENTANT DE LA FAO AU MALI

**A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ATELIER TECHNIQUE SOUS-REGIONAL
SUR LES SYSTEMES INTEGRES DE STATISTIQUES AGRICOLES EN APPUI A LA
SECURITE ALIMENTAIRE**

Bamako, 27 juin 2002

- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural et de l'environnement ;
- Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT ;
- Madame le Directeur National de la Statistique et de l'Informatique ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs centraux du Ministère du développement rural et de l'environnement du Mali ;
- Messieurs les experts de la FAO et d'AFRISTAT ;
- Chers invités ;
- Mesdames et Messieurs les séminaristes.

Je voudrais tout d'abord, au nom du Directeur Général de la FAO et en mon nom propre, exprimer au Gouvernement malien ma gratitude pour avoir accepté la tenue ici à Bamako de l'atelier technique sous-régional sur les systèmes intégrés de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire.

Je voudrais ensuite remercier toutes les personnalités qui, malgré leurs multiples occupations, ont bien voulu honorer de leur présence la cérémonie d'ouverture de cet atelier.

Permettez-moi de saluer la bonne collaboration entre la FAO et AFRISTAT qui a permis la tenue de cet atelier.

Je voudrais enfin souhaiter la bienvenue à tous les participants à atelier venus de 16 pays d'Afrique ainsi que des organisations régionales et sous-régionales.

Mesdames et Messieurs,

Depuis sa création, une des missions essentielles de la FAO, inscrite dans son mandat est de collecter, analyser, interpréter et diffuser les informations relatives à la nutrition, à l'alimentation et à l'agriculture.

Cette mission incombe précisément à la division de la Statistique de la FAO qui s'attèle à promouvoir la mise en place dans les pays de systèmes durables de statistiques agricoles et alimentaires. C'est ainsi qu'elle œuvre essentiellement avec les pays à la réalisation des recensements généraux de l'agriculture en vue de produire des données de structures sur le secteur agricole et à la mise en place de systèmes permanents pour la production de statistiques agricoles courantes sur l'agriculture.

Pour aider au développement des statistiques agricoles et à la mise en place de systèmes d'information agricole et alimentaire durables, la FAO mène plusieurs actions dont je me fais le plaisir de citer quelques-unes :

- le soutien constant à la Commission des Statistiques Agricoles pour l'Afrique (AFCAS) qui est un forum qui rassemble, tous les deux ans dans un pays africain, des statisticiens de haut niveau pour discuter des questions techniques et faire des propositions de solutions aux problèmes méthodologiques rencontrés sur le terrain dans le contexte africain.
- Dans le domaine du développement des ressources humaines, la FAO privilégie, en plus de l'assistance technique qu'elle apporte aux pays dans le cadre des opérations

statistiques, la formation des cadres. Dans ce domaine, d'importants efforts sont consentis dans la formation des statisticiens agricoles pour une meilleure prise en charge de la production des données fiables.

- En collaboration avec la Banque mondiale, le Département de l'agriculture des Etats Unis d'Amérique et d'autres institutions, la FAO a entrepris des actions en vue d'aider les pays à adopter une approche intégrée pour le développement des statistiques agricoles. Cette approche est fondée sur les principes de la coordination des actions dans le cadre de dispositifs institutionnels adéquats et de programmes nationaux de développement des statistiques agricoles, intégrés dans les systèmes statistiques nationaux, bénéficiant de l'appui et de l'engagement des gouvernements et des bailleurs de fonds et justifié par les besoins de prise de décision.

Mesdames et Messieurs,

La tenu de cet atelier entre en droite ligne de la stratégie de développement des statistiques agricoles de la FAO. Il va permettre aux experts que vous êtes de réfléchir sur un thème important qui est celui de la problématique de la mise en place d'un système intégré de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire est l'axe central de la politique de la FAO et constitue un objectif de la politique agricole des Etats africains et de nombreuses institutions sous-régionales africaines. Il est donc impérieux que nous bâtissions des systèmes statistiques capables de fournir dans les délais les meilleurs l'information statistique pertinente pour l'évaluation de la situation alimentaire, la planification, le suivi et l'évaluation des politiques de lutte contre l'insécurité alimentaire.

Mesdames et Messieurs les experts,

Vous allez au cours de cet atelier, passer en revue les besoins d'informations statistiques pour les politiques de sécurité alimentaire au niveau national, sous-régional et international et évaluer les capacités de réponse et les contraintes des dispositifs de production et de diffusion de l'information statistique pour la sécurité alimentaire.

Je formule le vœu que vos travaux se déroulent dans de parfaites conditions et souhaite qu'au sortir de cet atelier, vous puissiez formuler des recommandations pour des actions concrètes en vue de contribuer à bâtir des systèmes de statistiques agricoles et alimentaires performants et répondant aux besoins de la prise de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement agricole.

Je vous remercie !

Annexe 4 **Mots de remerciement des participants**

Nos remerciements les plus vifs vont d'abord à l'égard au Gouvernement malien qui a bien voulu permettre la tenue de ce séminaire ici à Bamako.

Aussi, notre profonde reconnaissance et gratitude pour les responsables de la FAO et d'AFRISTAT : Messieurs NAMAN Keïta, HEIK SOM, SOUMARE Arouna, LAMINE Diop et Eloi OUEDRAGO qui ont veillé à la réussite de cet atelier et qui nous offert encore une fois cette opportunité d'échanges d'expériences si enrichissantes non seulement techniques mais également culturelles et amicales.

De même notre immense gratitude aux responsables d'AFRISTAT, en particulier Monsieur Eloi OUEDRAGO, Monsieur DIALLO, Madame SANOGO ainsi que tous ceux qui ont aidé de près ou de loin à rendre notre séjour agréable et confortable.

Merci pour tous vos sacrifices et pour toute votre patience.

Nos remerciements vont également à tous les membres du bureau de l'atelier et tout particulièrement Monsieur CAMARA Bandiougou qui a bien voulu présider au déroulement des travaux de ce séminaire.

De même, nous remercions tous les rapporteurs pour le travail qu'ils ont accompli depuis l'ouverture de cet atelier.

Merci aussi aux responsables de la logistique Monsieur Abdoulaye TRAORE et Monsieur Sadibou TRAORE sans oublier Mlle Oumou KONE pour sa grande disponibilité et sa gentillesse. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses études. Enfin nous remercions très sincèrement les chauffeurs pour toute la sympathie et la patience qu'ils n'ont cessé de nous témoigner depuis notre accueil à l'aéroport jusqu'à ce jour.

Au fait, quoiqu'on dise merci, ce ne serait jamais assez devant tous les efforts et les sacrifices consentis pour le bon déroulement des travaux de ce séminaire et pour la chaleur et l'accueil qui nous ont été réservés tout le long de ce séjour.

On se quitte alors en continuant à retenir que les systèmes intégrés de statistiques en appui à la sécurité alimentaire devrait toujours faire la priorité de nos pays.

En attendant un prochain rendez-vous, grand merci à tous.

Les participants.

Annexe 5
Liste des participants

Prénoms et Nom	Titre	Adresse	Téléphone/Fax/Email
Salifou S. DIARRA	Coordinateur	Observatoire Marché Agricole Mali	Tél : (223) 221 40 73 Email : salif@dataeck.net.ml
Ogoyo DOLO	Responsable suivi-évaluation des informations	S.A.P / MALI	Tél : (223) 221 27 28
Souleymane KEITA	Chargé d'exploitation des enquêtes	DNSI / MEF	Tél : (223) 222 24 55/ 222 48 73 – Fax : 222 71 45
Mme TRAORE Assitan TRAORE	Chargée de Programme	DSD/CPS/MDR	Tél : (223) 222 32 24
Zineb TAMEHMACHT	Chef de bureau des enquêtes socio-économiques	Ministère de l'Agriculture, du développement rural et des Eaux et Forêts, DPAE, Av Hassan II, km 4 route de casa, Rabat	Tél : (212) 63 33 65 34 Email : tzin@madrpm.dpae.gov.ma
Bakary SACKO	Statisticien	AGRHYMET/CILSS B.P. 11011, Niamey	bsacko@sahel.agrhymet.ne
Tourad Ould MOUKHYAR	Chef de service de statistiques agricoles au M.D.RE Mauritanie	Direction des Politiques, du Suivi et Evaluation, Ministère du développement rural et de l'environnement	Tél : (222) 642 26 09 (222) 525 24 03 email : moukhvar@toptechnology.net
Mamadou WANE	CHEF DE LA Division des statistiques de la documentation et de l'information agricole	Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques (DAPS/MAE)	Tél : (221) 823 42 16/821 08 53 – Fax : 823 75 96 Email : daps1@sentoio.sn spsar@sento.s
Zoungrana BERNADIN	Chef de service des statistiques agricoles	DEP Ministère de l'Agriculture	Tél 32 45 77 Email : tbzoungrana@yahoo.fr Fax : 30 54 86
Timothée AYISSI	Chef de cellule des enquêtes et statistiques MINAGRI-CAMEROUN	Ministère de l'Agriculture DEPA/CES , Yaoundé	Tél / (237) 223 22 50 (237) 999 09 17 - Fax : (237) 223 22 50 Email : snar@refinedet.net
Ateston KYANGA	Chef de division statistiques agricoles MINAGRI-RWANDA	Ministère de l'agriculture, élevage et forêts RWANDA B.P. 623 KIGALI, RWANDA	Tél : (250) 840 43 Cell : (250) 08 53 96 10 Email : ndoba_kyn@yahoo.co.uk
OUEDRAOGO Eloi	Expert en statistiques agricoles	AFRISTAT B.P. E 1600 Bamako – MALI	Tél. (223) 221 55 00 Fax (223) 221 11 40 Email : Eloi.Ouedraogo@afristat.org

Prénoms et Nom	Titre	Adresse	Téléphone/Fax/Email
Harouna SOUMARE	Consultant	FAO - B.P. 24031 Ouakam Dakar	(221) 820 45 14 / 636 98 35 Email harounasoumare@yahoo.com
Naman KEITA	Statisticien, Service de développement statistique, division de la statistique, FAO	Via delle Terme dicaracalla FAO Rome, Italie	Naman_keita@fao.org Tél : (0039) 06 57 05 68 80 Fax : (0039) 06 57 05 56 15
Edgard Yves DIDAVI	Chef division statistiques courantes	MAEP BENIN	Tél : 33 31 18/02 66 82/02 66 82 COTONOU/edidavi@beninweb.org
Dan Bakoye DADDY	Chef service des statistiques agricoles	MDA	BP. 323 Niamey NIGER Tél (227) 72 27 75/75 23 35 Email : dan.bakoye.daddy@caramail.com
Hiek SOM	Chef du service de développement statistique	FAO	Viale Delle Terme di caracalla 00144 Rome Italie - Tél : (39) 0657055070 Email : Hiek.som@fao.org
Bandiougou CAMARA	Chef du bureau de la statistique, du suivi et de l'évaluation	DNAMR/MALI	B.P. 1098 Bamako Tél : 222 28 77/222 48 11 Email : dnamr@malinet.ml bancamara@yahoo.fr
Koffi Gabriel KOUAME	S/Directeur de la documentation à la Direction des statistiques, de la documentation et de l'informatique Minagra Côte d'Ivoire	01 BP 6919 Abidjan 01	Tél : (225) 20 21 58 63/ cell : 05 94 38 16 gabkouamé@caramail.com
Lébéné KOUGBENYA	Directeur des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation	TOGO	B.P. 81091 Lomé Togo Tél : 221 60 13
Yamoussa FOFANA	Directeur du service National des statistiques agricoles (SNSA) de la République de Guinée	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	Tél : 41 49 72 Email : vafofana@yahoo.fr
Adelina VICENTE	Technicienne de la Direction de la sécurité alimentaire CAP VERT	Ministère de l'Agriculture et pêches	Tél : (238) 61 57 16 dssamap@cv.telecom.cv
Nathaniel NADJIRESSEM	Responsable du SIM et de la centrale d'Information TCHAD	Division de la statistique agricole	DSA / Tél : 52 65 28 / 52 39 54 B.P. 441 N'Djaména - TCHAD
ATM ALGUESH	Chef de service des statistiques agricoles (RCA)	Ministère de la promotion du monde rural (MPMR)	DGPES B.P. 786 - MPMR